

CAHIER DES CHARGES SST

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

2024



CITOYENS · SPORTIFS · SECOURISTES

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'**enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique

3 rue Juliette Récamier 75341 Paris cedex 07

www.ufolep.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclaration Préfecture de Paris sous le N° SIRET 38755779600019 et code APE 9312Z



TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

L'UFOLEP défend un sport citoyen, un sport loisir et santé accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi, l'UFOLEP propose l'accès au secourisme pour tous. Le secourisme revêt en France comme dans d'autres pays une dimension sociétale. Démarche civique altruiste et solidaire, il vise à déléguer des tâches qui relèvent de la prévention dans le but de permettre, en attendant l'arrivée sur les lieux des secours organisés, la survie de la victime ou de minorer les conséquences d'une situation d'urgence. Le secourisme est également une démarche de civisme actif. Il véhicule et diffuse des valeurs de solidarité et d'engagement. L'UFOLEP forte de son réseau territorial, fédératif et partenarial est en mesure de proposer au sein des territoires et en direction des populations, des sessions de formation à proximité sur site, accessibles à tous, et permettant ainsi à ces territoires et sa population de vivre et expérimenter un exercice de citoyenneté en acte.

#SSTUFOLEP

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
SECOURISME



Programme & public

#SSTUFOLEP

ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
SECOURISME

Objectifs de la formation, principales compétences du SST

Les éléments de santé et sécurité au travail, ainsi que les actions de secours introduits dans les référentiels de compétences professionnelles et de formation continue du SST, se traduisent ainsi :

Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
2. Protéger de façon adaptée ;
3. Examiner la victime ;
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
5. Secourir la victime de manière appropriée.

Domaine de compétences 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Principales actions du SST

Protéger : C'est agir, sans risque pour sa propre sécurité, afin d'éviter la survenue d'un sur-accident qui menace la victime et toute autre personne posées à un danger persistant.

Examiner : C'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.

Faire alerter ou alerter : C'est transmettre les informations nécessaires et suffisantes pour que les secours puissent organiser leur intervention.

Secourir : C'est porter les premiers secours le plus tôt possible et surveiller la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours.

Opérationnalisation

Durée de la formation initiale : minimum 14h
Nombre minimum de participants : 4
Nombre maximum de participants : 10
Encadrement : Formateur SST
Matériel : cf Guide pédagogique Ufolep

Durée de la formation de maintien des acquis des compétences : minimum 7h (tous les 2 ans)

PUBLICS cibles

Les filières d'enseignement professionnel

Les entreprises privées

Les associations employeuses (Ligue, ...)

Fiche RNCP :

[RS5801 - Sauveteur Secouriste du Travail \(SST\)](#)

Références réglementaires

Articles du Code du travail (notamment L. 4121-1, R. 4224-15, R. 4224-16). Accessibles sur : www.legifrance.gouv.fr



Conditions d'éligibilité à la mise en place de formations SST

#SSTUFOLEP

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
SECOURISME

Le développement de l'activité SST est complémentaire à nos formations PSC1, qui touchent principalement les acteurs CITOYENS. Les actions de formation en milieu professionnel permettent à l'UFOLEP de faire connaître son expertise, notamment dans le domaine du sport santé ou des rencontres sportives régulières. Par la mise en place de formations SST, l'OF UFOLEP départemental et/ou régional s'engage à faire rayonner le Projet Sportif Fédéral dans sa globalité

Engagements, de l'Organisme de Formation UFOLEP

	OF UFOLEP DEPARTEMENTAL	OF UFOLEP REGIONAL
Agrément PSC1	·1· Être agréé pour les formations PSC1	·1· Avoir au maximum 1 département de la région non agréé PSC1
Equipe pédagogique	·2· Disposer d'un médecin, inscrit à l'Ordre National ·3· Disposer de 3 formateurs·trices, titulaires de leur PAE FPSC et actifs ·4· Disposer au minimum de 1 formateur SST,	·2· Disposer de 2 formateurs·trices, dans chaque département agréé, titulaires de leur PAE FPSC et actifs ·3· Disposer au minimum d'1 formateur de formateur, dans un département de la région ·4· Disposer au minimum d'un formateur SST,
Matériel	·5· Disposer du matériel minimum, dont le guide pédagogique UFOLEP	5. Disposer du matériel minimum, dont le guide pédagogique UFOLEP
Actions en entreprises	·6· Mener des actions en entreprise, sport santé ..	6. Mener des actions en entreprise, sport santé ...

Afin d'accompagner le développement de ce nouveau dispositif et permettre à chacun de se structurer, une période transitoire est mise en place jusqu'au 01/01/2025. Ainsi jusqu'à cette date l'OF départemental devra remplir au minimum les points 1-2-4-5-6, et l'OF régional les points 4-5-6.

Un reversement (par participant SST) sera facturé par le national pour assurer la gestion du dispositif.

Promotion, sur son territoire les formations SST, ainsi que les partenariats

- Assurer la promotion du dispositif au niveau local, territorial et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication fédéral,
- Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
- Prévoir et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire si cela s'avère nécessaire,
- Solliciter l'UFOLEP nationale et l'EPN (équipe pédagogique nationale), si nécessaire, pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique



Accompagnement de l'UFOLEP nationale

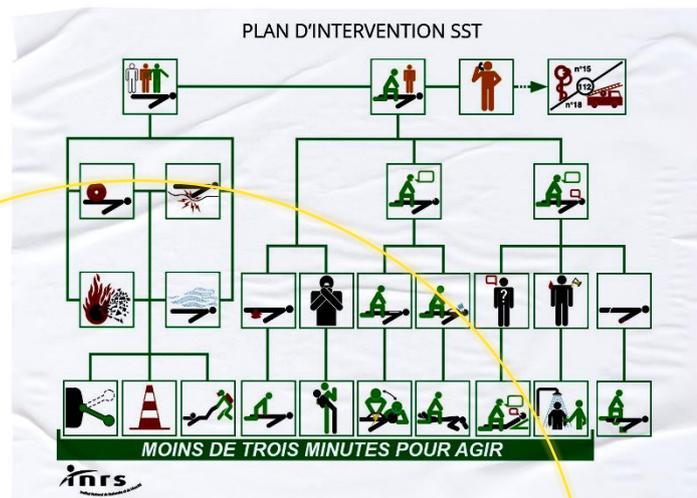
#SSTUFOLEP

ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
SECOURISME

L'UFOLEP NATIONALE, s'engage à

- **Doter chaque Organisme de formation**, lors de l'obtention de son premier agrément SST (Paps et Pist)
- **Faciliter la formation des formateurs SST**, en mettant en place dans un premier temps des formations passerelles FPSC => FO SST, puis en organisant dans un second temps des formations initiales de FO SST (rappel : le maintien des acquis des compétences est à faire tous les 36 mois)
- **Réaliser et mettre à jour**, le Guide Pédagogique
- **Mettre à disposition**, des outils de communication : affiches, flyers ...
- **Organiser la communication nationale** et fédérale du dispositif dans les différents réseaux d'acteurs et de parties prenantes,
- **Accompagner**, par le biais du dispositif d'accompagnement fédéral (accompagnement à la structuration) ou par le biais de l'EPN (accompagnement au projet) sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale



UFOLEP - - Bienvenue



autres dispositifs du **SECOURISME**

**FORMATION
DE FORMATEURS
(PSC1–FF-CEAF)**

**7 heures pour sauver
une vie (PSC1)**

100 GQS
Formations Gestes Qui Sauvent et
Initiateurs Gestes Qui Sauvent

SE'COUREUR

P.R.E.T.S
Pouvoir Réagir En Toutes Situations

**CAP'TAINE
RESCOUSSE**

#SSTUFOLEP

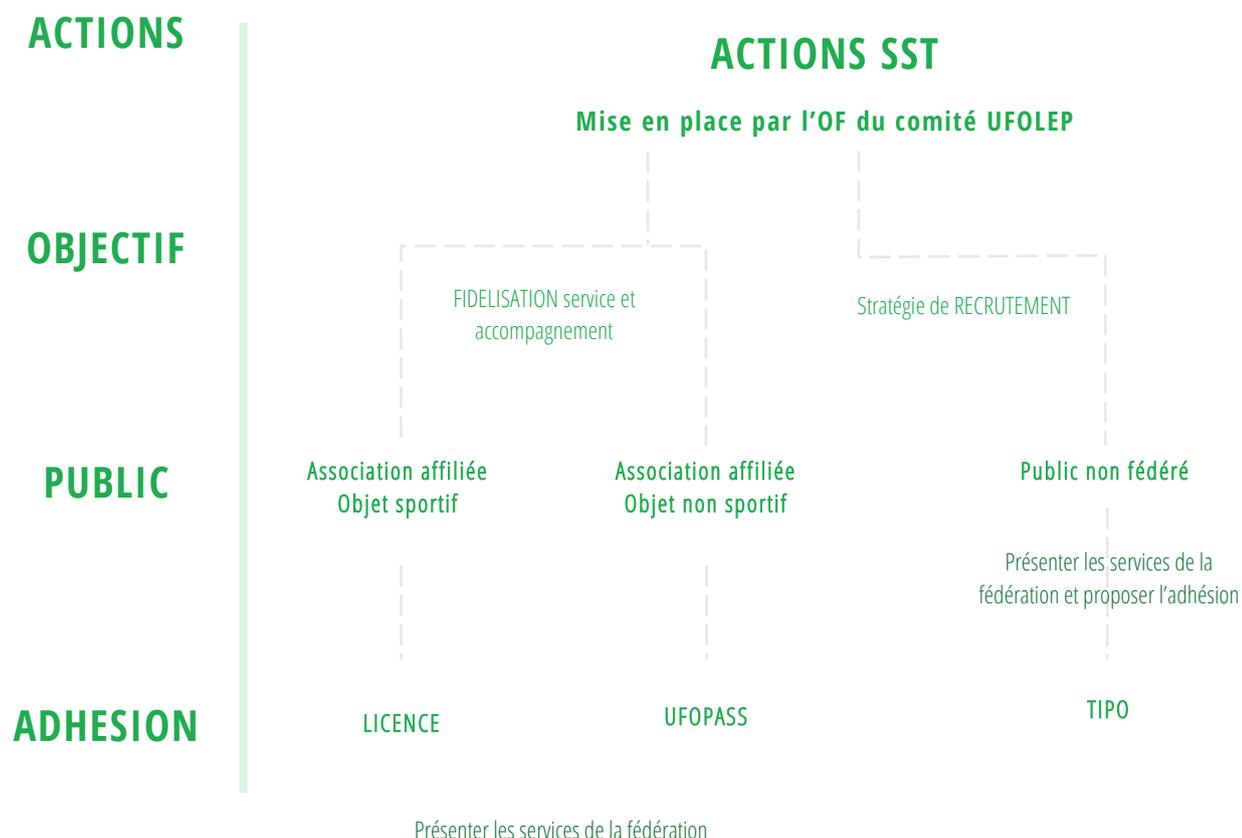


Stratégie fédérative

#SSTUFOLEP

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
SECOURISME

FEDERER, de nouvelles structures



NOTRE CONVICTION

Vivre le sport comme le levier d'intervention privilégié au service de toutes les formes de pratiques et ce pour tous les publics.

NOTRE AMBITION

Rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Pour ce faire, proposer à la fois des activités adaptées, du sport-santé & bien-être, des pratiques loisirs, des activités compétitives et des événements sportifs grand public.

NOS COMBATS

Défendre les principes de laïcité, de citoyenneté et de solidarité, dans l'esprit de l'éducation populaire. Lier la pratique sportive à l'engagement associatif, à la promotion de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les discriminations.

FEDERER, les départements autour d'un projet Régional

Avec le SST, c'est bien un projet régional autour de la formation du secourisme que doivent partager TOUS les acteurs régionaux.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que la formation SST ne doit pas être une fin en soi, nous n'avons pas vocation à devenir un OF SST et à nous spécialiser dans les différents risques d'entreprise, mais bien, comme nous l'avons fait pour le PSC1, devenir un acteur de la prévention des risques en entreprise en gardant un sens à nos actions.

PSC1 et SST, bien que nous parlions secourisme pour les deux, **le cadre réglementaire est différent**, les structures qui les déploient sont différentes, le public est différent et les ministères concernés aussi.

Formation	Agrément	Structure	Public	Ministère
PSC1	Préfectoral	Comité Dptal	Grand public	Ministère de l'intérieur
SST	National	OF Qualiopé	Salariés	Ministère du travail (INRS)

L'entente « région OF Qualiopé » et « départements agréés PSC1 » devra s'imposer.

CHACUN aura à jouer une partie de la partition pour que TOUS puissent disposer de l'outil « formation SST ». Dès lors, et selon les territoires, les dynamiques, différents scénarii vont se développer. Chaque niveau n'apportera pas la même chose, dans les mêmes volumes, mais chacun devra pouvoir s'y retrouver pour poursuivre l'aventure collective.

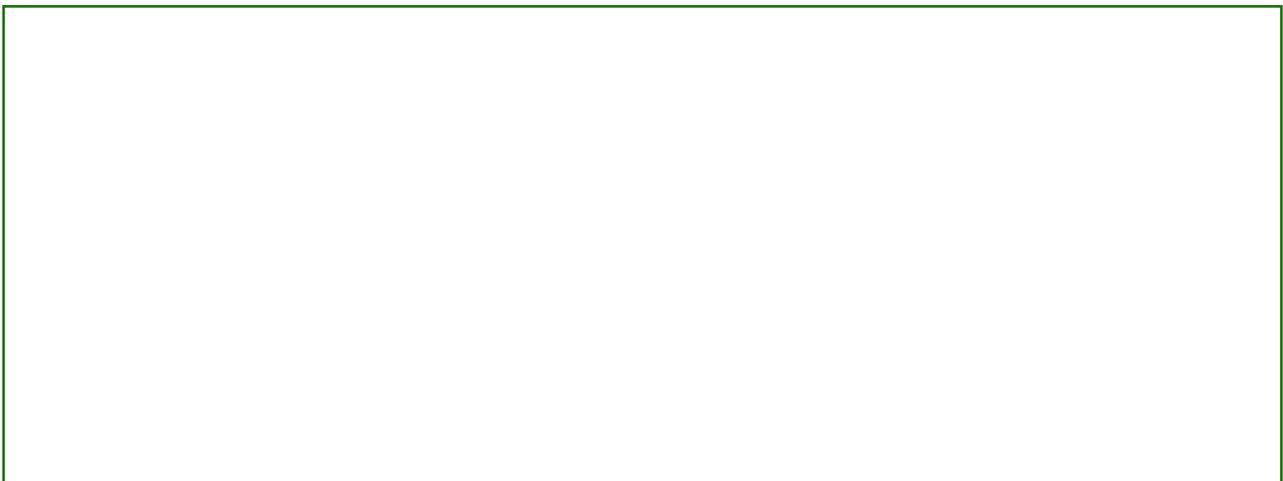
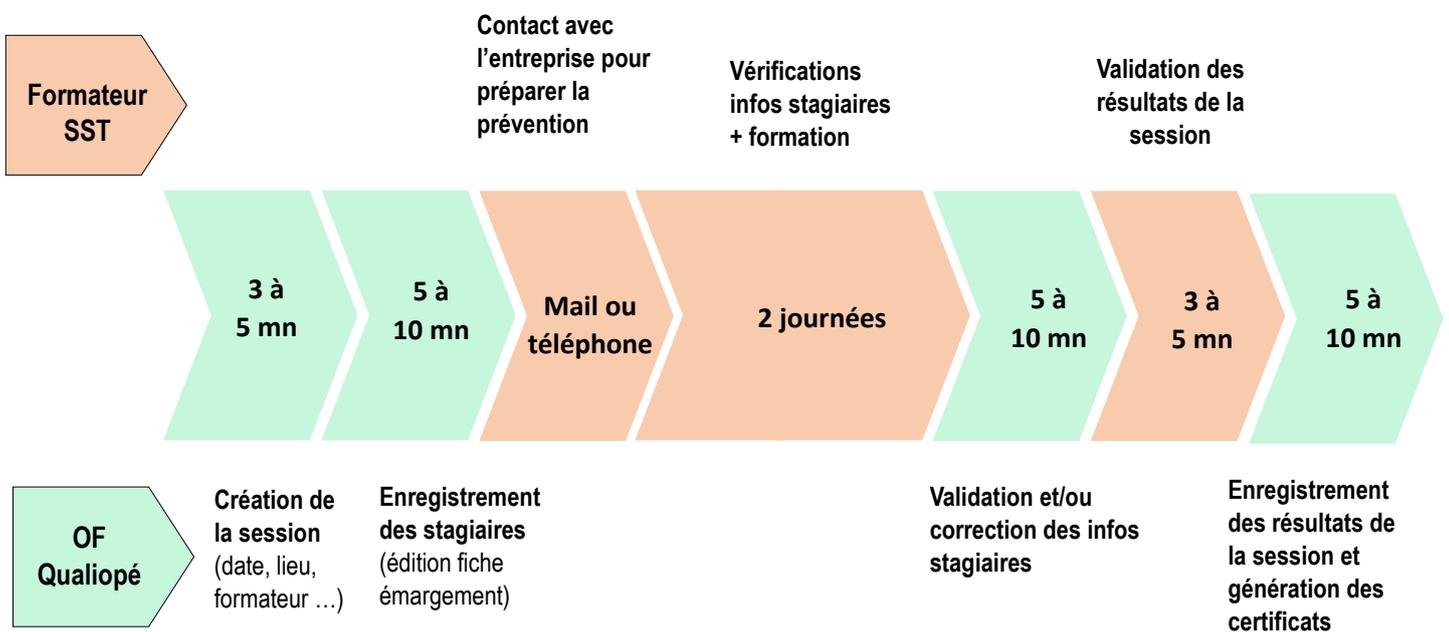
ANTICIPER, maître mot pour avancer ENSEMBLE !

Une anticipation du rôle de chacun dans la charge de travail, permettra d'envisager collectivement les actions à mener et rétribuer au juste prix les efforts de chacun. Il est proposé aux « régions OF qualiopés » et aux « départements agréés PSC1 » un modèle de convention permettant de définir les rôles de chacun et les modalités financières qui en découleront.

Une répartition des tâches à anticiper, un travail d'équipe à mener.

	OF Qualiopé	Ufolep Départementale	Formateur SST
Gestion de l'Organisme de formation, dont certification Qualiopi	<input checked="" type="checkbox"/>		
Gestion de l'agrément PSC1, dont le médecin et les formateurs		<input checked="" type="checkbox"/>	
Rattachement Ufolep d'un formateur SST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Réalisation d'actions en entreprise, (autre que secourisme)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Communication et promotion du dispositif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recrutement des formateurs SST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Gestion administrative de la formation Conventionnement avec les entreprises, Saisir les informations de session, Liens avec le formateur Saisir l'identité des stagiaires, Convocations des stagiaires, Edition des certificats de réussite, Facturation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Gestion matérielle de la formation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion pédagogique de la formation Vérification des informations saisies, Animation de la formation, Validation des réussites			<input checked="" type="checkbox"/>

Evaluation du temps à consacrer, selon les tâches à accomplir.



CONTACT



SYRITIS Elsa - Chargée de mission secourisme

esyritis.laligue@ufolep.org

01 43 58 97 62

LALANNE Stéphane - Responsable Pédagogique National Secourisme

slalanne@ufolep.org

JOUTZ Jean-Luc - En charge du suivi du SST

jljoutz@ufolep.org

CITOYENS · SPORTIFS · SECOURISTES

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique

3 rue Juliette Récamier 75341 Paris cedex 07

www.ufolep.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclaration Préfecture de Paris sous le N° SIRET 38755779600019 et code APE 9312Z